

Accrochage sans gravité entre une voiture et une mobylette

A l'entrée sud de la ville



Accrochage sans gravité entre une voiture et une mobylette

Mardi 9 décembre, aux alentours de 7h30, accrochage entre une mobylette et une voiture, sur la D.929, à l'entrée sud de Seissan, avenue des Pyrénées. Si les pompiers et la gendarmerie ont été mobilisés, les dommages corporels ont été sans gravité et les perturbations de la circulation limitées à cette heure où le trafic est pourtant intense. La limitation de la vitesse bien respectée en ville diminue toujours les conséquences de tels accrochages, surtout au niveau corporel, lorsque les véhicules ne présentent pas la même protection pour les victimes potentielles.